PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
frais de poste non compris)... £1. 0 0

# Mélanges Religieux,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

VOL. 14. MONTREAL, MARDI 10 DECEMBRE 1850. No. 22.

## ALLOCUTION
DE
## N. T. S. P. LE PAPE PIE IX,
TENUE EN CONSISTOIRE SECRET, LE 1ER NOV. 1850

(Suite et fin.)

Vénérables Frères,

Il y a encore d'autres choses, non sans importance, que le gouvernement subalpin a faites ou statuées contre les droits de l'Eglise et au détriment de la religion. Entre autres, Nous ne pouvons que vivement déplorer la très-funeste loi que Nous savons avoir été mise en vigueur depuis le 4 octobre de l'an 1848, touchant l'instruction publique et les écoles publiques et privées du haut et moyen enseignement. Leur direction, sauf les séminaires épiscopaux, excepté sous quelques rapports, est toute attribuée par cette loi au ministre royal et aux autorités placées dans sa dépendance; et cette attribution est telle, que l'art. 58 de la dite loi statue et déclare qu'il ne sera permis à aucune autre autorité de s'immiscer dans le gouvernement des écoles, dans la direction des études, dans la collation des grades, dans le choix et l'approbation des maîtres. Ainsi dans cet Etat catholique, les écoles de toute espèce, et par-là même les chaires des sciences sacrées, dont la loi fait mention, l'enseignement des éléments de la foi chrétienne aux enfants, que la même loi cite parmi les obligations des instituteurs, sont soustraits à l'autorité des Evêques. Et pour ne laisser aucun doute à ce sujet, dans l'article précité, les directeurs spirituels eux-mêmes sont comptés parmi les fonctionnaires à choisir et approuver par le ministère royal ou les autorités qui en dépendent, sans l'intervention d'une autre autorité quelconque. Par-là les sacrés Pasteurs ne sont pas seulement très-injustement privés de la principale autorité dont ils jouissent depuis bien des siècles sur plusieurs établissements d'éducation, en vertu des Constitutions soit pontificales, soit royales, et aussi des titres primitifs de fondation; mais il ne leur est même plus permis de surveiller, dans le régime des écoles, ce qui touche à la doctrine de la foi, aux mœurs chrétiennes et au culte divin.

On aime à espérer, il est vrai, que du moins dans l'exécution d'une telle loi on aura quelque égard à l'autorité épiscopale. Cependant on peut déjà juger de ses pernicieux effets par les opinions pestilentielles et les principes opposés à la doctrine immuable de l'Eglise, qui ne se répandent pas seulement chaque jour dans le public par le moyen de la presse, mais qui sont publiquement enseignés à la jeunesse dans les écoles publiques par un docteur. Nous ne pouvons, Nos Vénérables Frères, Vous exprimer toute Notre douleur en apprenant ce fait venu tout récemment à Notre connaissance. Aussitôt, Nous avons pris les moyens d'être mieux instruit de la chose, et Nous ne négligerons rien de ce qui tient à la tâche confiée à Notre faiblesse de veiller au dépôt de la Foi et d'y confirmer nos frères.

Dernièrement, Vous le savez, Nous avait été envoyé par le gouvernement subalpin l'un de ses principaux dignitaires, personnage considérable, chargé d'ouvrir des négociations pour l'arrangement des affaires ecclésiastiques avec le Saint-Siége. Il ne Nous a été aucunement possible de le recevoir à Nous remettre, en la forme solennelle usitée, les Lettres qui témoignaient de sa mission. Cet envoyé, en effet, soit lorsqu'il a été entendu par Nous à titre de simple particulier, soit dans les fréquentes conférences qu'il a eues avec le Cardinal, Notre Pro-Secrétaire d'Etat, sur la loi susmentionnée touchant les immunités, n'a cessé de prétendre que la Puissance Laïque, en promulguant cette loi contre les dispositions des Canons et contre la foi des Conventions passées avec le Siége Apostolique, n'avait fait qu'user de son droit. Il partait de ce principe pour rejeter la faute de tout ce qui s'en était suivi sur le Clergé et les Saints Prélats, particulièrement sur Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Turin, retenu alors dans une étroite prison à cause de sa constance à remplir ses devoirs de pasteur. Il se plaignait amèrement de ce très-éminent Prélat, comme d'un homme peu soucieux de la tranquillité publique, et il déclarait que le Gouvernement du Roi l'avait principalement chargé de Nous induire à transférer ce même Pontife à d'autres fonctions en dehors du Royaume. Cela nous dispense d'entrer dans de plus longs détails à l'égard des tentatives subséquentes vainement agitées entre lui et le Cardinal susmentionné, pour chercher quelque voie à l'accommodement des choses. Le Gouvernement était loin cependant de cesser sa conduite; il choisissait ce moment, au contraire, pour faire sortir à leur plein et entier effet les dernières sentences des Tribunaux séculiers dans les causes ecclésiastiques, soit contre l'Archevêque de Turin, soit contre l'Archevêque de Cagliari.

Au surplus, en ce qui touche les immunités des Eglises et des Clercs, Nous voulons qu'il soit connu de tous, Nous qui n'avons en aucune sorte repoussé les négociations que Nous proposa, il y a deux ans, le gouvernement subalpin, qu'aujourd'hui semblablement, Nous ne Nous refusons pas à tempérer les dispositions des Canons, concernant ces mêmes immunités, en ayant égard au lieu et au temps, c'est-à-dire autant que cela nous paraîtra opportun dans le Seigneur, et à cette condition que l'Eglise, dans les autres choses, jouisse d'un plus libre exercice de ses droits. Nous n'avons point, en effet, laissé se refroidir en Nous le sentiment de bienveillance paternelle dont les Pontifes Romains, Nos prédécesseurs, ont donné tant de marques publiques à l'illustre Maison de Savoie: il s'y ajoute l'affliction que Nous causent les malheurs et les misères dont le poids pèse si lourdement, à cette heure, dans ce royaume, sur Nos Frères et sur Nos Fils; aussi sommes-Nous prompt à les soulager par des remèdes opportuns, suivant en cela les règles constantes de cette Sainte Eglise Romaine, toujours empressée, comme la plus tendre mère, à secourir ses enfants dans l'angoisse et dans la tribulation, et à user de son Autorité Apostolique pour guérir les meurtrissures d'Israël. Cette autorité cependant, laquelle Nous a été donnée non pour détruire mais pour édifier, Nous ne pouvons Nous résoudre à y recourir, si ce n'est quand il s'agit d'empêcher que Nous ne paraissions en quelque sorte approuver par Notre patience, Notre connivence et Nos concessions, les choses qui, à Notre grand regret, ont été délibérées, décrétées ou faites, dans ce pays, au préjudice de l'Eglise, au mépris des sacrés Canons, contre des Conventions solennelles, contre la base même de toute Convention quelconque, et enfin contre les Prêtres et les Princes eux-mêmes de l'Eglise, s'acquittant de leur devoir pastoral dans le gouvernement des consciences et l'administration des sacrements.

A Dieu ne plaise, Vénérables Frères, que Nous voulions jamais abuser de Notre autorité au détriment de l'Eglise et de la chose Catholique. Bien plus, appuyé sur le secours d'en haut, Nous appliquerons d'un esprit persévérant toute Notre industrie et tout Notre soin à procurer l'utilité de l'Eglise, ainsi que la défense et l'inviolabilité des droits très-saints de l'Eglise. A ces causes, Nous élevons aujourd'hui Notre voix apostolique pour réclamer de plus en plus contre les choses dont nous venons de parler, et contre toutes celles qui, soit sur le continent soit dans les contrées maritimes soumises au Prince qui règne à Turin, ont été faites ou tentées, de quelque manière que ce soit, contre le droit de l'Eglise ou au préjudice de la religion, et Nous requérons énergiquement tous ceux auxquels il appartient, d'avoir à se désister de toute vexation envers les Pasteurs de l'Eglise et les Ministres de la religion, et d'avoir à réparer en diligence les injures que la Chose Sacrée a là souffertes.

En attendant, ne cessons point, Vénérables Frères, d'offrir à Dieu, Père des miséricordes, d'humbles prières et supplications, et, la très-pieuse intercession de la Mère de Dieu, la Vierge Immaculée, et des très-saints Apôtres Pierre et Paul, invoquée, de lui demander avec instance qu'il daigne couvrir de sa droite cette portion bien-aimée de la vigne du Seigneur et la défendre de son bras saint.

---

## LETTRE SUR L'OREGON.
### Oregon-City.

16 septembre 1850.

Cher Monsieur,

Votre aimable lettre du 16 Mai 1850, à laquelle j'ai répondu d'ici par la mienne du 1er. Août dernier, m'annonça une basse de *Mélanges*; je viens de les recevoir par la poste, et en très-bon état. Inutile de vous dire avec quel empressement mes yeux et mon cœur ont dévoré ces mêmes pages qui naguère étaient le résultat de notre commune sollicitude. Et puis, ce travail, fruit de votre zèle, m'apporte encore sur de lointains rivages le souvenir de ma double patrie.

Pour commencer par le numéro qui suivit immédiatement mon départ de Montréal, je vous remercie du bienveillant article intitulé: "*départ d'un missionnaire*. On voit que dans ces lignes, votre cœur a parlé, et j'accepte cet honorable tribut comme un hommage à la cause sainte de l'apostolat catholique.

Je m'étais à peine embarqué, que vous eûtes à me défendre d'un avancé fait sur mon compte par deux journaux, au sujet d'un soit-disant sermon, prêché à New-York, en faveur de l'annexion. Je n'avais effectivement point eu l'intention que l'on me prêtait; seulement il est vrai, j'avais fait remarquer que le plus grand progrès religieux obtenu dans toute cette partie de l'Amérique datait de l'époque de son indépendance. Restait à prouver que l'indépendance en est la cause.

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai retrouvé, dans la "*discussion sur la civilisation ancienne, et la civilisation moderne*, la trace de la plume agréable et habile qui avait si avantageusement décrit les gloires du moyen âge.

Enfin, j'ai vu reparaître les correspondances lyonnaises, par lesquelles aussi, bien des sentimens et des souvenirs sont arrivés à mon cœur. Je remercie le correspondant d'avoir répondu à votre appel, et je vous remercie, Monsieur, de la confiance et de l'estime que vous lui accordez. J'aimerai à le voir continuer; d'abord parce qu'il prend part à une œuvre utile et belle; ensuite, comme vous me l'avez dit, nos rapports en seront plus complets et plus faciles. — Elle est bien naturelle la douleur que lui cause mon nouvel éloignement; nous nous étions toujours beaucoup aimés! quelques jours de séparation nous paraissaient des années.—Quand nous nous rendions des services, nous ne nous faisions pas l'affront d'être reconnaissans. Notre reconnaissance, c'était de ne pas compter et de ne rien separer entre nous. Esprit, âme, cœur, argent, Dieu seul pouvait dire: ceci est de l'un, ceci est de l'autre.—Mais, c'est par le sacrifice que l'homme s'élève, et que le chrétien se sanctifie.

Ma longue lettre du 1er. Août vous est déjà sans doute arrivée; elle vous mettra, quoiqu'un peu tard, au courant du véritable état de la Californie. Le 22 du même mois, j'écrivais à leurs grandeurs; les lettres sont encore en route.—Aujourd'hui j'accomplis la promesse que je vous avait faite de relater quelque chose sur l'Orégon. Il serait plus simple de me contenter de vous citer les ouvrages qui ont été écrits, ou qui ont parlé depuis peu sur ce pays; mais peut-être ne les avez vous pas sous la main; et puis il faut le dire, la plupart sont inexacts.—Telle est "l'exploration de l'Orégon, des Californies et "de la mer Vermeille," par M. Duflot de Mofras, attaché à la légation de France à Mexico; ouvrage en deux volumes, très-bien "écrit, mais incomplet et pas assez bien ren-"seigné.

Le "voyage aux Montagnes Rocheuses, "chez les tribus indiennes du vaste territoire "de l'Orégon, par le R. P. de Smet, renferme des narrations et des tableaux pleins de charme, une foule de détails et de traits intéressans, un style digne de Chateaubriand, mais de la réalité, très-peu. Enfin, le plus récent est celui-ci: "Oregon and California. "in 1848. by Chornton"; deux volumes très-grand in-12. L'auteur dédie son ouvrage *à sa femme*; c'est à peu près tout le saillant et le mérite de la production, qui n'est ni un journal, ni une relation, ni une histoire, et qui, à sa dernière page, force le lecteur à se demander: "sur quoi l'auteur a-t-il voulu écrire!

J'ai trouvé, dans les deux premiers auteurs, dans les observations que j'ai faites, dans celles qui m'ont été communiquées, une exacte et succincte analyse de tout ce que vous et vos lecteurs désirerez savoir, afin que plus tard, s'il y a lieu, on comprenne mieux la portée de nos lettres.

La plupart des géographes pensent que le nom d'*Orégon* servait aux indiens pour désigner le bras principal de la Colombie; quand le fleuve eût perdu son nom pour prendre celui du vaisseau que montait le Capitaine Gray en 1789 lorsqu'il y pénétra pour la première fois, l'ancien nom de la rivière fut donné aux pays qu'elle arrosait.

En étendant ce nom à tout le territoire, l'Orégon a pour limites:

*Au Nord*, les possessions russes fixées au 54e dégré 40 m. de latitude, par le traité de 1824 entre les Etats-Unis et la Russie, et par celui de 1825 entre la Russie et le gouvernement britannique.

*Au Midi*, la Californie Supérieure. Le traité de la Floride, conclu en 1819, entre les Etats-unis d'une part, et l'Espagne, alors propriétaire du Mexique d'autre part, a fixé les limites de ces deux Etats au 42e degré de lat., en suivant cette ligne depuis la mer jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

*A l'Est*, la grande chaîne des Montagnes Rocheuses qui le séparent des Etats-Unis jusqu'au 49e de lat. nord, et des possessions anglaises au nord du 49e de lat., conformément au traité de 1807 et à celui de 1818 entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

*A l'Ouest*, l'Océan pacifique du nord.

Entre les Montagnes Rocheuses qui forment sa frontière à l'est, l'Orégon est parcouru du sud au nord par deux autres chaînes qui courent parallèlement entre elles; ce sont les Montagnes *Bleues*, au millieu, et celles des *Cascades*, les plus voisines de la mer. Ces montagnes entourent et abritent presque de toutes parts un nombre considérable de vallées fertilisées par les nombreux affluens des deux grands fleuves qui serpentent le pays dans tous les sens, le Frasers et la *Colombie*. Il resulte de cette division naturelle du pays en trois grandes régions une difference essentielle de climat, de sol et de productions. La première de ces régions, qu'on appelle habituellement le *pays-bas*, longe les côtes et s'étend jusqu'à la première chaine de montagnes; elle a une longueur qui varie de soixante à cent milles anglais (40 lieues). La seconde occupe le terrain situé entre la première et la seconde chaine de montagnes: on l'appelle le *pays-moyen*.

Enfin la troisième, ou *haut-pays*, occupe le surplus du territoire jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

De soixante à cent milles à partir de la mer et s'étendant tout le long du littoral jusqu'à la vallée de Frasers, le climat est tempéré et plus favorable pour l'agriculture que celui d'aucune autre partie de l'Orégon. Les étés y sont chauds et secs; d'Avril en Octobre, quand soufflent les vents de l'Ouest, il y pleut rarement. Pendant les trois autres mois au contraire, les vents du sud y sont à peu près continuels, et alors les pluies y sont incessantes, dans la basse région surtout. La neige y est fort rare et il y gèle très-peu.

Ce pays se prête avantageusement à la culture des grains, legumes, herbages, racines de toute espèce. Cependant l'agriculture y souffre de la sécheresse des étés, surtout pour ceux de ses produits qui ne mûrissent que vers la fin de la saison. Les prairies ne manquent pas à cette region, surtout dans les voisinages des rivières où elles sont excessivement fertiles et à l'abri des innondations.—Les forêts y sont magnifiques. Il n'est pas rare d'y rencontrer des sapins qui, à six ou sept pieds du sol, mesure 20, 30 et même 40 pieds de circonférence, et qui s'élèvent sans la moindre courbe à 280 pieds de hauteur. Sur les bords de l'Umpqua, un de ces arbres, dont le tronc à 57 pieds de circonférence, ne s'élève pas moins de 216 pieds avant la naissance des branches.

La généralité de la région du milieu, c'est-à-dire de la partie comprise entre la chaîne des Cascades et la chaîne des Montagnes Bleues, est plus élevée, plus aride et moins fertile que le bas-pays. Néanmoins pendant l'été le climat est salubre et agréable; les pluies s'y font moins sentir que dans la première région. Quelques essais de culture y ont été tentés; mais ils n'ont pas donné le résultat qu'on en attendait. Les Montagnes Bleues à l'ouest et les montagnes rocheuses à l'est forment les limites de la troisième région. Sa partie méridionale n'est qu'un vaste désert; sa partie septentrionale n'est guère plus avantageuse. Les montagnes y sont escarpées, les vallées profondes et étroites. Les plaines sont dépourvues de végétation, couvertes de sable et d'un gravier volcanique qui les rend à peu près stériles et incapables dès-lors de nourrir une population tant soit-peu importante. L'immense variation de la température entre les jours et les nuits s'y opposerait du reste; car il n'est pas rare, dit M. Fedix, *de la voir varier de 40 dégrés d'un soleil à l'autre. Il y pleut rarement.*

*Cours de la Colombie.* Ce beau fleuve prend sa source à peu près vers le 52e de lat. et 118e de long., dans le voisinage du mont Brown (1) qui sert de jonction aux Montagnes Rocheuses et aux Montagnes Bleues. Après avoir suivi du nord au sud, pendant l'espace de plus de trois dégrés, le versant orientale des Montagnes Bleues, et reçu plusieurs affluens, la Colombie franchit ces montagnes, descend au sud, reçoit encore d'autres affluens et franchit les Cascades. Sa dernière taibutaire est la Wallamette.

La Colombie se jette dans la mer entre deux promontoires, dont l'un situé au nord est appelé le *Cap Désappointement*, et l'autre situé sept milles plus au sud est appelé *Point Adam*. Entre ces deux caps sont des bancs de sable mouvant contre lesquels viennent se heurter continuellement les vagues de l'océan et les eaux rapides du fleuve, ce qui y produit une ligne d'écueils formidables qui en rendent l'entrée dangereuse en temps ordinaire et tout-à-fait impraticable dans les gros temps. La navigation à vapeur peut seule franchir en toute saison cette passe difficile, que déjà plusieurs naufrages ont rendue célèbre: "Qu'on se figure en effet, dit M. "de Mofras, une ligne immense de brisans "de huit à neuf milles d'étendue, dessi-"nant devant la bouche du fleuve une es-"pèce de croissant. Au moment où descend "la marée, et surtout à l'époque de la fonte "des neiges, le courant de la rivière, qui "alors acquiert une rapidité de plus de deux "lieues à l'heure, entraîne avec lui des débris "de terrains inondés, des arbres énormes et des "pans de bois tout entiers. Lorsque les vents "de la mer poussent les eaux vers l'embou-"chure, leur choc enfante d'énormes monta-"gnes de vagues hautes de plus de 60 pieds "et pour qui se trouve à l'ancre dans l'inté-"rieur du fleuve qu'entoure une luxurieuse "végétation, c'est un affreux et poétique ta-"bleau que celui de la barre avec le bruit de "ses flots qu'on entend de plusieurs lieues, "les lames qui voilent en déferlant, l'horizon "de la mer et des bandes de cormorans et "d'albatros planant au-dessus de leurs crêtes "écumeuses."

*Le Frasers.*—Le Frasers est formé par la jonction de plusieurs rivières qui viennent se réunir à quelques lieues au sud de la frontière des possessions russes. Du 36e au 48e parallèle il se dirige vers le sud et reçoit dans sa course un nombre considérable de rivières qui arrosent avec lui l'immense contrée qu'il parcourt. Il franchit les monts Cascades vers le 49e. degre parallèle, puis il se jette dans le golfe Georges en face de la pointe sud de l'île de Vancouver.

Les rivières de l'Orégon, comme toutes celles de l'Amérique du nord, sont très-poissonneuses. Le saumon abonde dans la Colombie. Au printemps surtout, lorsque les eaux sont hautes, il y remonte le fleuve en nombre considérable; alors les Indiens, debout sur des pointes de rochers ou sur des troncs d'arbres

(1) Le Mont Brown est le point le plus élevé des Montagnes Rocheuses. Il a 16,000 pieds au dessus du niveau de la mer.

---

## FEUILLETON.

## LE MONTAGNARD
OU LES
## DEUX REPUBLIQUES.
### 1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

L'idée parut originale, car tous crièrent à tue-tête: A table l'aristocrate!!..

Pauvre marquis de Savernay, lui, le fidèle serviteur de la royauté assassinée, étendu sur ce lit de douleurs, entendait-il ces menaces et ces malédictions? ou bien la volonté du ciel avait-elle permis que son âme s'envolât sans lui faire souffrir cette dernière torture?

Il est mort, dit un des hommes qui l'avait brusquement remué.

Allons donc, dit Cassius, un aristocrate ne meurt pas comme cela. Et prenant les bras du marquis, il le secoua rudement. La douleur arracha au mourant un gémissement plaintif.

A la bonne heure! ricana Cassius. Et, le prenant par les pieds, tandis qu'un autre tirait hors du lit le reste du corps, il assit le vieux gentilhomme sur une chaise devant la table.. Mais les forces épuisées du blessé firent que son corps se plia en deux, comme une branche brisée, et que sa tête, le long de laquelle ruisselait un sang tiède, alla frapper rudement sur la table.

Comme le vieillard ne bougeait pas, le nouveau Scévola ramassa des cordes qui se trouvaient à terre et l'attacha à sa chaise par le milieu du corps.

Le marquis dont les yeux s'étaient ouverts, promena lentement son regard calme et résigné sur ses assassins, puis il laissa retomber ses paupières sur ses yeux sans que ses lèvres eûssent proféré une plainte, sans que sa poitrine eût laissé échapper un gemissement. Il ne voulait pas donner à ces forcenés la joie de voir son front rougir sous les outrages ou son visage se crisper sous la douleur.

Lorqu'il fut ainsi attaché à cette table d'orgie, tous les verres se remplirent de nouveau.

Allons, monseigneur l'aristocrate, dit Cassius, en posant devant le marquis un verre plein, nous buvons à ta santé, fais nous raison!

Le marquis restait silencieux.

A ta santé, marquis de Savernay, m'entends-tu, répéta Cassius d'une voix que la colère rendait tremblante.

L'aristocrate ne veut pas boire avec des jacobins, interrompit un autre en montrant ses poings fermés au marquis.

Boiras-tu, damné marquis, hurla encore Cassius. Tu sais bien que tu nous appartiens; fais ce que je te dis, ou sinon!..

Le visage du marquis restait impassible et ses yeux continuellement fermés semblaient se refuser à regarder cette scène honteuse.

Tous les verres étaient levés.

A ta santé, marquis de Servernay, vociféra de nouveau l'infâme Cassius. Et saisissant le verre placé devant le marquis, il lui jeta au visage le vin qu'il contenait!!!

Devant cet immense outrage, devant cette si lâche insulte, les traits du vieillard frémirent convulsivement; il ouvrit démesurément les yeux, recueillant toutes ses forces et toute son énergie dans le regard qu'il lançait à ses lâches insulteurs; puis sa tête se releva lentement vers le ciel, et si des hourras frénétiques n'eûssent pas accueilli l'action de Cassius, on eut entendu la voix du marquis murmurer tout bas:

Seigneur! Seigneur!.. votre divin fils sur la terre fut flagellé par les juifs... Et quand il courba la tête sous cette pieuse résignation, les gouttes de son sang ruisselaient sur ses joues, côte à côte avec les gouttes de vin.

Mais la brillante inspiration de Cassius avait trouvé de chauds imitateurs.

Carracalla, jaloux de mériter son nom romain, s'avança vers le vieillard, et après avoir rempli une seconde fois le verre qui était devant lui, il le lui lança au visage en répétant d'une voix ironique: A ta santé, marquis de Savernay!

Cette fois, le visage du vieillard, immobile et pâle comme celui d'une statue de marbre, ne décela aucune émotion à ce nouvel outrage; seulement sa pensée, plus complètement encore, remonta tout entière vers le ciel et il murmura du fond de son cœur: les juifs lui ont craché au visage.

Ce fut alors au tour de chacun de reprendre ce verre vide, de le remplir et de le jeter à la face de cet homme dont les blessures avaient épuisé toutes les forces, et que des liens retenaient cloué à sa place.

A chaque nouvelle insulte le marquis refoulait en lui-même sa noble indignation; et quand Scévola, voulant utiliser ses forces herculéennes, posa sur sa tête chauve une de ses larges mains, lui déchirant la peau avec ses ongles, pendant que de l'autre il lui jetait à travers la figure son verre rempli de vin, le vieux marquis murmurait pieusement entre ses lèvres:

Seigneur! Seigneur! ils l'ont couronné d'épines.

C'était une de ces scènes terribles que la plume ne peut que faiblement retracer, impuissante qu'elle est devant de semblables tableaux... Les chants succédaient aux cris, et déjà tous les héros de cet horrible épisode avaient peine à se soulever et se traînaient en chancelant autour de la table, lorsque tout à-coup un homme haletant, hors d'haleine, s'élança au milieu d'eux.

Cet homme poussa un long cri de joie en apercevant le marquis de Savernay.

Cet homme, c'était Antoine Obrice!

Il est mort!... il est mort!.. s'écria-t-il d'une voix tremblante en s'approchant du vieillard dont la tête était entièrement penchée sur sa poitrine où coulaient ensemble le vin et le sang.

Nous sommes en train de lui donner sa dernière bénédiction, citoyen Obrice, dit Cassius qui essaya vainement de se soulever.

Trop tard! trop tard! murmura Obrice avec rage...

Georges était sur le seuil, n'osant entrer, tant il avait de la répulsion pour de telles horreurs; un violent combat intérieur se livrait dans cette nature franche et inergique, et la conviction de sa pensée ne voulait pas rendre l'idole de son cœur responsable de tout le sang qui coulait.

Obrice s'était, on l'a vu, avancé devant le marquis, et debout, en face de cet homme qu'il croyait un cadavre, il le contemplait silencieusement comme s'il se fut réjoui de la pâleur livide répandue sur tous ses traits, et des traces des insultes sans nombre dont on avait abreuvé son agonie. Tout-à-coup, il tressaillit; car le marquis de Savernay venait de faire un mouvement.

Il n'est pas mort! s'écria-t-il en saisissant de ses deux mains les bras du vieillard. Il n'est pas mort!... oh! oh!... marquis de Savernay, peux-tu m'entendre encore?

A cette voix nouvelle, le vieillard ouvrit machinalement les yeux et les fixa sur celui qui venait de lui parler. Vivant!... Vivant!... s'écria Obrice avec un frémissement de joie qui fit trembler tous ses membres; Sortez tous, il faut que je parle à cet homme!

Ces dernières paroles avaient été prononcées d'une voix si tonnante et si menaçante, que tous se levèrent et sortirent du cabaret.

Obrice s'était accoudé sur la table, en face du marquis, et ses yeux flamboyants cloués